

2 Effectifs des élèves et mouvement des personnels pour la rentrée 2023

L'école scolarise à cette rentrée 222 élèves (111 filles et 111 garçons)

Depuis la rentrée 4 arrivées et 2 départs

4 nouveaux élèves devraient arriver en 2024 (maisons en fin de construction)

Equipe pédagogique

Cette année il y a 13 enseignants tous déjà présents dont 1 enseignante coordonnatrice de l'ULIS.

- Autres enseignants intervenant à l'école:

Une enseignante spécialisée: Mme Horel

Une psychologue Scolaire: Mme Jean Louis

Une enseignante référente de l'ESS: Mme Savary

Personnels intervenant avec les élèves sur le temps scolaire

- 4 ATSEM : Mmes Gires, Lelièvre, Letourneur et Lexeline
- 2 AESH qui accompagnent 3 élèves en situation de handicap : Mme Maleville, Mme Plasse
- 1 AESH collective pour le dispositif ULIS : Mr Lamy

Répartition retenue pour l'année scolaire.

| | | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | |
|-----------|----|-----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|------------------------|
| TPS PS MS | | 3 | 9 | 10 | | | | | | | Mme Merdrignac |
| PS MS | | | 10 | 11 | | | | | | | Mme Lecoer |
| GS | | | | | 25 | | | | | | Mme Mielvaque |
| GS-CP | | | | | 6 | 18 | | | | | Mme Régent |
| CE1 | | | | | | | 23 | | | | Mme Picant |
| CE1 | | | | | | | 21 | | | | Mme Turgis & Lecampion |
| CE2 | | | | | | | | 22 | | | Mme Conq |
| CE2-CM1 | | | | | | | | 7 | 16 | | Mme Chesneau |
| CM1-CM2 | | | | | | | | | 13 | 7 | Mr Bribet |
| CM2 | | | | | | | | | | 21 | Mme Lefeuvre |
| ULIS* | 12 | | | | | | | | | | Mme Fossard |
| | | 3 | 19 | 21 | 31 | 18 | 44 | 29 | 29 | 28 | 222 |

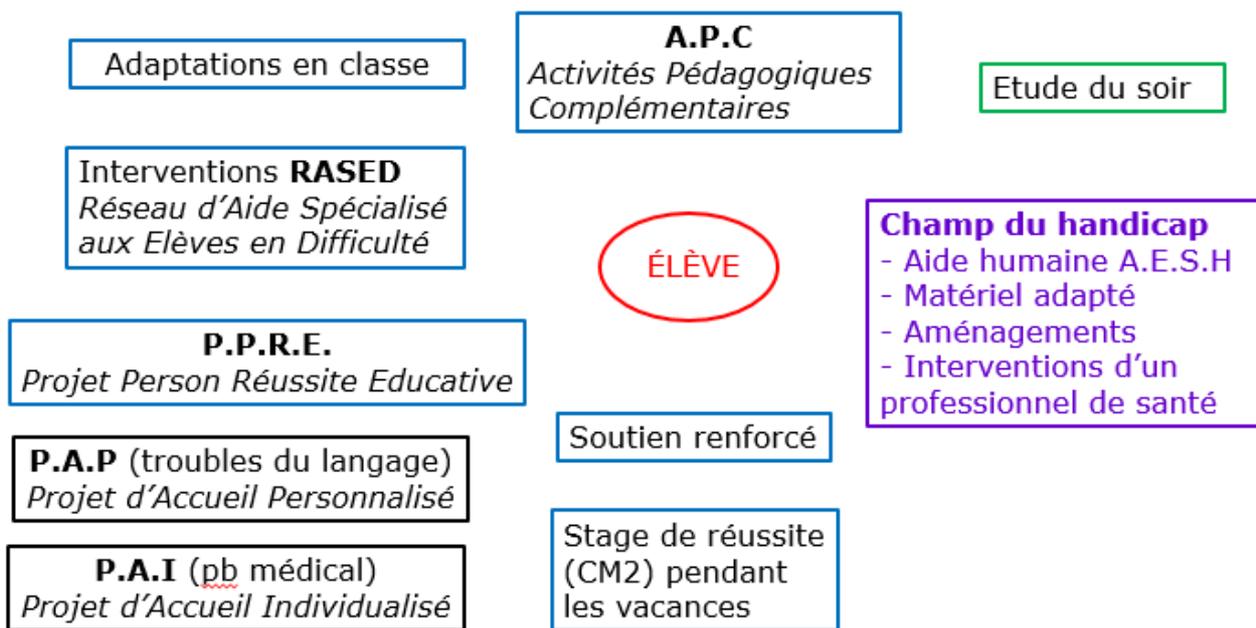
Prévisions de rentrée pour l'année 2024-2025

D'après les remontées de l'état civil des communes du secteur scolaire la prévision d'effectifs transmise à la direction académique pour la rentrée 2024 se présente de la manière suivante : 222 élèves (stabilité)

| Répartition par niveau 2023-2024 | | Prévisions par niveau 2024-2025 | |
|----------------------------------|------------|---------------------------------|------------|
| CYCLE I | 74 | CYCLE I | 68 |
| TPS | 3 | TPS | 4 |
| PS | 19 | PS | 23 |
| MS | 21 | MS | 20 |
| GS | 31 | GS | 21 |
| CYCLE II | 91 | CYCLE II | 97 |
| CP | 17 | CP | 31 |
| CE1 | 45 | CE1 | 18 |
| CE2 | 29 | CE2 | 48 |
| CYCLE III | 57 | CYCLE III | 57 |
| CM1 | 29 | CM1 | 29 |
| CM2 | 28 | CM2 | 28 |
| TOTAL | 222 | TOTAL | 222 |

3 L'accompagnement des élèves à l'école primaire

Mr Martin présente une synthèse de ce qui peut être proposé aux élèves et à leurs familles en terme d'accompagnement scolaire



4 Actualisation et vote du règlement intérieur 2023-2024

Pas de modification par rapport à celui de l'année dernière

Le règlement est adopté à l'unanimité,

Le règlement intérieur sera affiché dans les deux écoles ainsi que sur le site de l'école.

5 Programme pHARe de lutte contre le harcèlement scolaire

Un protocole de traitement des situations de harcèlement défini au niveau de l'école

Une méthodologie de prise en charge des situations au moyen de la MPP **Méthode de Préoccupation Partagée** (mise en œuvre à trois reprises depuis la rentrée)

Des séances d'information dispensées sur l'année (obligatoire à partir du cycle 2)

Achats de livres afin de constituer un espace ressource au sein de l'école

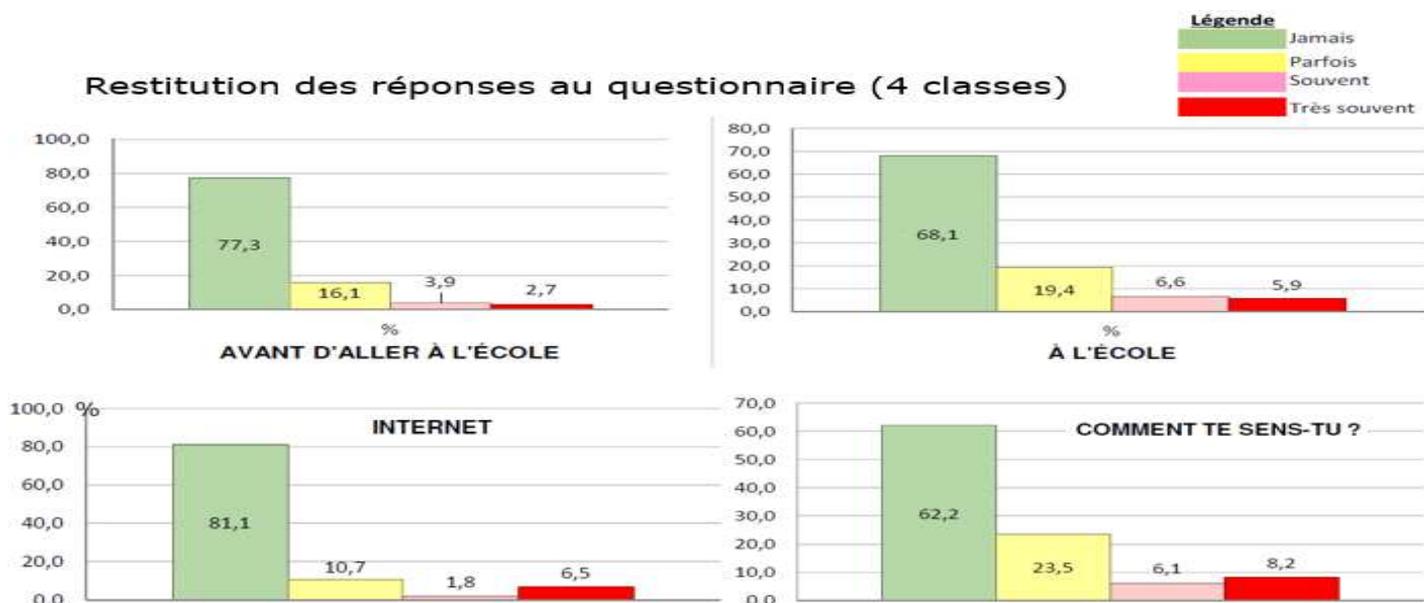
Des temps « forts » chaque année

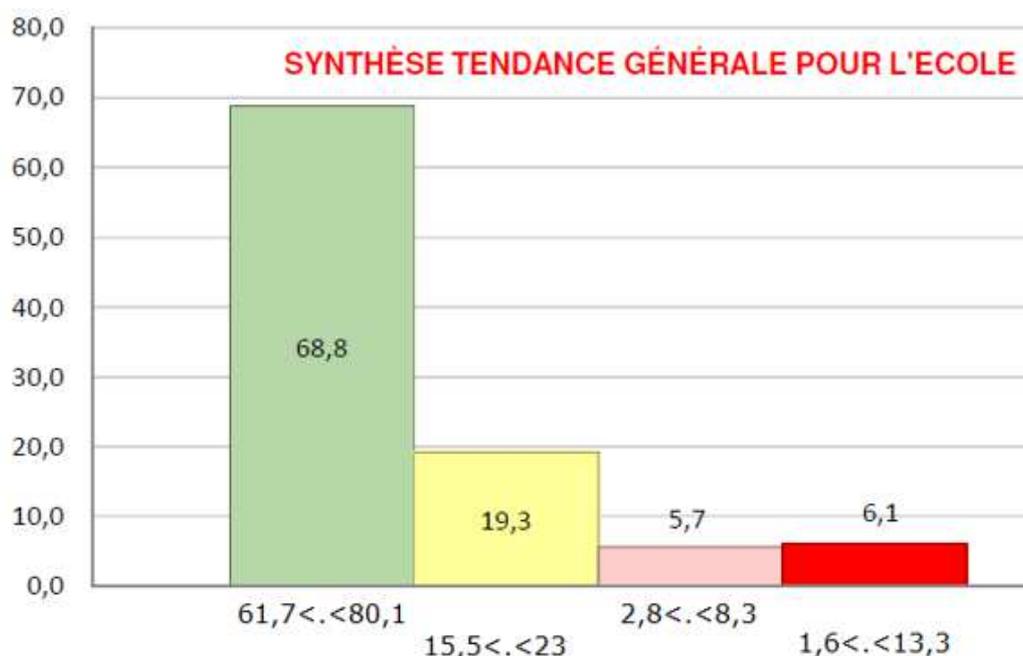
9 novembre : journée nationale contre le harcèlement scolaire

6 février 2024 : Safer Internet day

Concours national (fin janvier)

Retour sur les résultats du questionnaire national pour les élèves de CE2 et plus de l'école





Des partenaires extérieurs (gendarmerie, infirmière scolaire) vont être sollicités afin d'animer avec les enseignants des séances sur ce thème

6 Sécurité + PPMS (mise à jour)

Nous sommes au niveau 3 du plan Vigipirate depuis l'assassinat d'un professeur début octobre

Rappel des consignes de sécurité préconisées par le ministère :

Dispositif de protection pour sanctuariser les sites, accueil des élèves par un adulte, vérification de l'identité des personnes extérieures, affichage des consignes de sécurité, pas d'attroupement d'élèves bien que cela soit difficile au moment de la sortie des classes

Programmation des exercices sur l'année (à consulter sur le site de l'école)

D'autres exercices peuvent être ajoutés

Exercices incendie

26 septembre 2023 et un exercice en janvier 2024

Plan Particulier de Mise en Sureté

Attentat intrusion : 16 novembre 2023

Risque majeur : Un exercice sera organisé au niveau de la circonscription en février

7 Sorties et projets de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique présente les actions qui seront menées sur l'année scolaire, d'autres sont encore à l'étude et seront présentées au prochain conseil d'école.

Maternelle :

- Usine UTOPIK
- Spectacle des 3 chardons « Patapoum et Célestine »
- Animations à la médiathèque de Condé sur Vire
- Exposition risques domestiques
- Spectacle de magie pour Noël, participation à ciné Noël
- Sortie au musée de Bayeux (TPS-PS-MS et PS-MS) « Rois, reines et princesses »
- Rencontres interclasses : rondes et jeux chantés, maternathlon
- Echecs GS et cycle tennis de table GS et GS-CP
- Ecole & cinéma pour les GS-CP

Cycle piscine pour toutes les classes à partir de GS

Elémentaire : Cycle piscine pour toutes les classes

Cycle 2 :

- Usine UTOPIK
- Projet autour de l'eau (animations, sorties)
- Animations à la médiathèque de Condé sur Vire (CE1)
- Exposition risques domestiques
- Sortie au musée d'art de Saint-Lô
- Spectacle de magie pour Noël
- Rencontres interclasses : Balle au capitaine
- Echecs & cycle tennis de table
- Spectacle de théâtre « un bateau »
- Ecole & cinéma (3 films dans l'année)

Cycle 3 :

- Usine UTOPIK
- Spectacle de magie pour Noël
- Rencontres interclasses : course d'orientation, athlétisme
- Echecs & cycle tennis de table
- 3 Spectacles au théâtre
- Ecole & cinéma (3 films dans l'année)
- Projets autour de la liaison CM2-6^{ème} (journée d'accueil...)
- P'tit tour vélo (CM1-CM2)
- Travail autour des jeux olympiques
- Travail autour du 80^{ème} anniversaire (sortie UTAH)
- Dossier culture cheval déposé pour CE2-CM1 et CM2
- Cycle rugby pour les CM2
- Participation concours dessin ULIS

D'autres sorties seront proposées elles seront présentées au prochain conseil d'école
Toutes les dates seront indiquées sur le site de l'école.

8 Evaluation d'école

Depuis la rentrée 2022, chaque école (tout comme les collèges et lycées) sera évaluée une fois tous les 5 ans.

Les objectifs de ces évaluations sont de faire un diagnostic de ce qui fonctionne dans une école pour le valoriser, de permettre aux différents partenaires (équipe enseignante, collectivité, familles, services périscolaires, ...) de s'interroger, d'améliorer le fonctionnement de l'école.

Mr Martin présente le processus d'évaluation qui sera mis en place

MAINTENANT

EVALUATION D'ECOLE

AUTO-EVALUATION

- D1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- D2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- D3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- D4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

SYNTHESE



EVALUATEURS EXTERNES

Inspecteur, Conseiller pédagogique, Directeur

- Etude du rapport de synthèse
- Se pencher sur 1 ou 2 domaines

Rédaction d'un pré-rapport présenté et discuté avec l'équipe pédagogique



Déplacement à l'école pour rencontrer les différents acteurs



Rapport d'évaluation final

Présentation en conseil d'école



REDACTION D'UN NOUVEAU PROJET D'ECOLE

9 Investissements mairie et travaux réalisés

Investissements

- Achat de 4 ordinateurs portables (renouvellement PE)
- Renouvellement petits matériels technologiques (chargeur, adaptateur, enceinte connectée, plastifieuses)
- Achat de mobilier pour aménager les classes (Bowie, poufs, banquettes, banc, meuble colonne four)
- Achat d'une 2^{ème} table de ping-pong
- Achat de jeux d'échecs et de dame géants (2 ex)
- Achat de matériel de sport
- Aménagement de la cour (Pergola, tables, banc)

Travaux réalisés

- Installation de cloisons dans les urinoirs de l'école élémentaire
- Aménagement dans certaines classes (Réalisation d'étagères, installation de panneaux...)
- Remise en état bac à sable, terrain de billes...
- Eclairage du préau de l'école élémentaire refait
- Installation de l'eau chaude sur une fontaine de la maternelle côté « petits »
- Passage à l'éclairage LED à la maternelle
- Salle de Mme Lefeuvre repeinte entièrement
- Plus toutes les petites interventions du quotidien

10 Association de parents d'élèves

Mme Papillon, membre de l'APE, nous présente les actions déjà envisagées pour l'année. Grilles de tombola, vente de sapins, marché de Noël avec des nouveautés, bourse de puériculture, pizza, fête de l'école

Le marché de Noël se tiendra le samedi 2 décembre avec la participation d'un conteur

Mr Martin adresse ses remerciements aux parents qui se mobilisent pour mener toutes ces actions.

11 Bilan financier de la coopérative scolaire

Malgré le contexte sanitaire de nombreuses sorties et activités ont été proposées à l'ensemble des classes.

Subventions : Conseil départemental 647 € (reliquat classe équitation) Municipalité 21 938 €

Participations des familles (3 623€ coopérative scolaire participation sortie-voyage)

Les dons des familles à la coopérative scolaire ont atteint cette année 2 578 € (2 600 € l'an dernier)

La partie recettes exceptionnelles correspond au remboursement des tickets de train suite à la décision d'aller en bus

Le bilan de la coopérative laisse apparaître un résultat légèrement excédentaire (+ 1 363,89 €) essentiellement dû au report de la subvention municipale sur l'année 2023

Compte de fonctionnement général du 1.09.2022 au 31.08.2023

| <u>CHARGES</u> | | <u>PRODUITS</u> | |
|---------------------------------|------------------|---|------------------|
| Achats d'objets à revendre | 0,00 | Ventes d'objets | 1 299,80 |
| Assurances | 62,75 | Activités éducatives | 0,00 |
| Activités éducatives | 32 745,09 | Subventions des collectivités locales (3) | 22 585,00 |
| Frais bancaires | 8,00 | Contributions participatives | 0,00 |
| Cotisations versées à l'OCCE 50 | 600,71 | Subventions d'associations | 9 000,00 |
| Dépenses exceptionnelles | 2 816,86 | Participations des familles | 3 623,00 |
| Biens durables | 0,00 | Recettes exceptionnelles | 1 089,50 |
| Total des charges (A) : | 36 233,41 | Total des produits (B) : | 37 597,30 |

Résultat de l'année 2022 - 2023 (B-A) (+/-) : 1 363,89

Subvention : Conseil départemental 647 € Municipalité 21 938 € (dont 9 440 € de 2022)

Participations des familles (coopérative scolaire et participation sorties hors temps scolaires)

Bilan simplifié au 31 Août 2023

| <u>ACTIF</u> | | <u>PASSIF</u> | |
|---------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|------------------|
| | Soldes des comptes au 31/08/2023 | | |
| CME ST LO (1) | 26 390,59 | Report à nouveau au 1.09.2022 : | 25 027,72 |
| Autre banque | 0,00 | Égal à l'actif - passif au 31.08.2022 | |
| Caisse en espèces (2) | 1,02 | Résultat de l'année 2023 : | 1 363,89 |
| 478.1 Erreur débitrice : | 0,00 | 478.2 Erreur créditrice : | 0,00 |
| Total de l'actif : | 26 391,61 | Total du passif : | 26 391,61 |

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00

Le bilan simplifié est équilibré.

12 Questions diverses

Pour l'école

Plusieurs écoles de notre secteur pratiquent " l'école du dehors". Est-ce que cette pratique a été envisagée par les enseignants ? Est-ce un choix de notre école de ne pas le faire ? Si oui, pourquoi ?

Deux classes de l'école de Torigny pratiquent cet aménagement une matinée par semaine les élèves font des mathématiques en lien avec la nature et mènent des activités autour d'un projet jardin

Parmi les bienfaits attendus : développer l'autonomie, la motricité ou l'ouverture sur le monde

Les enseignants de l'école maternelle utilisent parfois les terrasses de leur classe

Le choix de pratiquer " l'école du dehors" relève exclusivement de la liberté pédagogique des enseignants

Pour la Mairie

- Le tarif de la cantine a encore augmenté cette année. Cette fois-ci, les parents ne blâment pas cette hausse de prix, mais plutôt la manière de faire. En effet, les parents auraient aimé être informés avant de recevoir la facture.

Les tarifs 2023/2024 ont été validés suite à une délibération du conseil municipal en date du 29 août 2023. Ces tarifs étaient disponibles, avant la rentrée scolaire, sur le site internet de la commune.

- Comment s'organise l'étude du soir ? Plusieurs parents remontent des leçons non faites. Le tarif de l'étude est-il le même que celui de la garderie ? Pas d'information à ce sujet de notées sur le site de la Mairie.

L'étude du soir est une étude surveillée et non pas une aide aux devoirs. Les agents « encadrant » cette étude ne peuvent pas se substituer aux enseignants et aux parents d'élèves. Cette étude du soir est accessible aux seuls enfants, à partir de la classe de CE1, inscrits à la garderie et ne fait pas l'objet d'une facturation.

- Temps de garderie pour les enfants de moins de 3 ans.
Est-il possible d'élargir les temps de présence à la garderie quand les fratries sont présentes ?

A plusieurs reprises, le conseil municipal s'est prononcé contre l'accueil des enfants de moins de 3 ans à la garderie le matin et le soir. Le document remis aux parents d'élèves à la rentrée précise bien que l'accueil de ces enfants ne peut être assuré à la garderie que le matin ou le soir.

- Nous avons eu des remontées de débordements, de blessures, et de faits plus graves encore sur les temps périscolaires (garderie, cantine). Cela nous interpelle fortement quant à la sécurité de nos enfants. Peut-être est-ce dû à un nombre insuffisant d'encadrants (seulement 2 adultes à surveiller les primaires sur le temps du midi) ? un manque d'activités proposées ?

Tout en regrettant les quelques incidents survenus depuis la rentrée, Mme PELLAN précise que la baisse des effectifs sur les dernières années ne s'est pas accompagnée d'une réduction du nombre d'agents assurant la surveillance des enfants durant les périodes

périscolaires. Les enfants peuvent proposer à Florence PELLAN des activités diversifiées sous réserve qu'elles n'engagent pas des investissements spécifiques et/ou une augmentation du nombre d'agents.

Pour faire le lien avec les retours du questionnaire sur le harcèlement et les problématiques survenues ces derniers jours. Une intervention de la conseillère conjugale et familiale du CMS de Saint-Lô ne pourrait-elle pas être envisagée auprès de certaines classes pour échanger sur le respect et le rapport au corps ?

Mr Martin explique que des partenaires extérieurs ont déjà été sollicités (gendarmerie, médecine scolaire) pour intervenir auprès des classes. La participation d'une conseillère conjugale pourrait venir compléter ces interventions

- La structure de jeux de l'école maternelle a été condamnée puis retirée en fin d'année scolaire. Un projet de nouvelle structure est-il en cours ?

Comme déjà précisé dans le compte-rendu du conseil d'école du 27 juin 2023, dans le cadre du budget 2024 seront évoqués de nouveaux équipements sous la forme de structure ou autre(s) ... Mr le maire n'est pas contre que les professeurs apportent des propositions de remplacement

- Concernant les pergolas, côté primaire. Pouvons-nous avoir un retour de l'avancée du projet ? planning prévisionnel d'installation ?

Pour mémoire, il s'agit d'une seule pergola et ce projet est conduit par le LEA-EREA de Saint-Lô. Tables et bancs seront disponibles fin janvier 2024 et la pergola fin mai ou début juin 2024.

- Il nous a été remonté que les enfants de maternelle qui prennent le car ou qui vont à la garderie quittent la classe 10 min avant l'heure effective de 16h30.

Pour quelles raisons ?

Le fait de quitter la classe 10 minutes avant l'heure effective (16H30) est « historiquement » lié aux horaires et circuits des transports scolaires et au fait de minimiser le croisement entre les enfants qui vont en garderie et les parents des enfants qui quittent l'école à 16H30. Des consignes vont être passées aux agents (effectif depuis la fin de la semaine 47) pour mise en place d'une nouvelle organisation.

Les enfants qui fréquentent en fin de journée la garderie seront pris en charge par les agents à 16H30

Les enseignants proposent de décaler le départ des enfants fréquentant la garderie à 16h35 si cela peut éviter les croisements avec les parents au moment de la sortie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h02. Le prochain conseil d'école aura lieu le 19 mars 2024.

Le directeur
Gwenaël MARTIN